

Groupe de la Majorité

Une gestion sobre et rigoureuse : dans un contexte d'économies budgétaires annoncées par l'Etat, notre responsabilité impose une gestion rigoureuse afin de maintenir la qualité du Service Public et préserver les projets indispensables au développement de la Commune.

Dans cette période difficile pour les collectivités territoriales, confrontées pour la première fois à une baisse substantielle de leurs ressources pour raison de réduction de dette publique, Saint-Jean poursuivra malgré tout ses investissements (projet multi-générationnel ;

réhabilitation de l'école du Centre...) tout en n'accroissant pas la pression fiscale sur ses citoyens. Pour cela, une réflexion approfondie est nécessaire sur la réduction de ses dépenses de fonctionnement. Un diagnostic est en cours sur l'organisation et la gestion de nos services, ainsi que les consommations d'énergie (chauffages, éclairages...).

Depuis plusieurs années, soucieuse de préserver les finances saines, Saint-Jean s'ouvre sur des mutualisations intercommunales et la poursuite des groupements de commande afin de

rationnaliser le coût des achats.

Nous abordons avec sérieux cette situation afin que Saint-Jean demeure une ville attractive et dynamique, riche de sa mixité sociale et des nombreux services proposés à tous ses administrés. Ainsi notre ville est engagée dans l'animation culturelle avec des événements de qualité accessibles à toutes les familles.

Expression des groupes d'opposition

Réussir Saint-Jean ensemble

Nous déplorons à nouveau le non-respect des dates de commémorations en général, et en particulier celle concernant l'armistice du 11-Novembre réalisé le 8 novembre, certainement pour des raisons de convenances personnelles.

L'Histoire mériterait que nous portions plus d'attention aux dates qui jalonnent les grands événements.

Nous nous engageons à faire respecter

notre cadre de vie en proie à un urbanisme effréné, de ce fait nous assurons aux Saints-Jeannais notre détermination concernant les questions environnementales ainsi que pour les questions de sécurité qui nous concernent dans notre quotidien.

Dans cet objectif, nous sommes à votre écoute afin d'améliorer notre vie communautaire pour le plus grand bonheur de nos concitoyens.

Christine Le Flahat
Catherine Flores
Anaïs Delaissez
Pierre Saulnier

Contact :
saintjeandvd@gmail.com

Une opposition municipale censurée ?

L'opposition municipale, malgré une participation effective en Commission et lors des Conseils municipaux, n'est pas responsable ni du calendrier ni des propositions de délibérations. Ceux-ci sont sous la responsabilité de la majorité municipale.

Les objectifs de l'opposition sont d'infléchir certaines orientations ou décisions en faisant des propositions, de voter ou pas, et en toute transparence, les textes proposés, en fonction de l'intérêt pour nos concitoyens

et de communiquer vers ceux-ci sur ces décisions.

Pour information, les deux derniers comptes-rendus municipaux ont été censurés et des propos tenus par le député 1^{er} adjoint, sur des sujets importants l'engageant (participation de la réserve parlementaire à l'achat d'un immeuble et commentaires sur une motion) ont été ignorés.

Une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) va être lancée à la demande de Toulouse-Métropole. Nous serons

attentifs aux nouvelles orientations proposées pouvant impacter la vie quotidienne des Saint-Jeannais.

LES ÉLUS DE MIEUX VIVRE À SAINT-JEAN

Philippe Ecarot,
Marianne Mikhailoff,
Patrick Durandet